

PSYCHE

Dans le domaine de la psychologie, et plus particulièrement dans le domaine de la psychologie analytique, la psyché désigne l'ensemble des phénomènes psychiques. Synonyme de l'activité mentale, elle englobe toutes les manifestations conscientes et inconscientes d'un individu.

UNE DÉFINITION

Psyché : les aspects spécialisés cognitifs, conatifs et affectifs d'une unité psychosomatique : l'esprit, plus précisément : la totalité du ça, du moi et du surmoi, y compris les composants conscients et inconscients.

LA PSYCHE EN PSYCHOLOGIE JUNGienne

Jung écrit : « Par psyché, j'entends la totalité de tous les processus psychiques, conscients comme inconscients », (CW6 para 797). Nous utilisons donc le terme « psyché » plutôt que « esprit », puisque l'esprit est utilisé dans le langage courant pour désigner aux aspects du fonctionnement mental qui sont conscients.